

« J'ai fait l'amour avec le diable ». Pourquoi des Catholiques se sont opposés au concert d'Anna Von Hausswolff à Nantes

08/12/2021 12:27

Ce 7 décembre à partir de 20 heures, près de 200 fidèles ont bloqué les accès de l'église Notre-Dame de Bon Port en chantant des prières pour empêcher que n'y soit tenu le concert de l'organiste suédoise Anna von Hausswolff, [aux nombreuses créations, clips et pochettes ancrées dans le style gothique, voire sataniste](#).

La veille, les fidèles de Saint-Clément s'étant mobilisés – le concert était prévu dans leur église – le diocèse leur a fait dire, par la voix de leur curé Hubert Vallet, qu'il était annulé, alors que le vicaire général et recteur de la paroisse de Nantes-centre avait accepté qu'il soit reporté à Notre-Dame de Bon Port, église emblématique de la capitale bretonne. Un [communiqué assez hautain du diocèse, tombé le 7 décembre dans l'après-midi](#), expliquait le maintien du concert en niant tout problème. Cela n'a visiblement pas suffi.

« *J'ai fait l'amour avec le diable* » chante ainsi Anna von Hausswolff [dans une chanson Pills aux paroles évocatrices](#) qui évoquent notamment l'addiction à la drogue.

Le face à face, parfois tendu entre les fidèles catholiques – essentiellement des jeunes, issues de diverses paroisses du diocèse et des communautés traditionnelles, n'a pas dégénéré malgré la présence de quelques provocateurs, [décrits](#) par *Riposte Catholique* qui était hier sur le terrain : « *Le concert a finalement été annulé malgré des tentatives de provocation de la part de militants de l'ultra gauche qui ont tenté de forcer le passage en criant « à mort les curés ».* »

Ce qui fait [dire](#) à un manifestant présent, sur le Forum Catholique : « *L'évêque quant à lui aura eu le douteux honneur d'autoriser dans deux églises successives un concert d'une dame dont un des titres déclare qu'elle est l'amante de Satan et dont le public a essayé de forcer le passage et de faire irruption dans l'église en criant « à mort les curés ».* »

Un autre manifestant présent explique : « *Très priant, pas de débordement sauf quand quelques enragés ont voulu forcer le passage. Certaines personnes qui assistaient au concert ont demandé des explications. Certains étaient compréhensifs, les anarchistes quant à eux étaient dégoûtés de ne pas pouvoir profaner...* »

Du côté des partisans du concert, dont la mairie de Nantes, florilège :

« *Une poignée de radicaux intolérants provoque l'annulation d'un concert à Notre-Dame du Bon-Port programmé en accord avec l'évêché* », a tweeté Bassem Asseh, premier adjoint à la mairie de Nantes. « *Rien n'autorisait l'expression d'une telle censure. Ce n'est pas notre conception d'un projet de société fondé sur le dialogue et l'ouverture culturelle* », a-t-il ajouté.

En réalité, rien de radical mais une opposition pacifiste et plutôt bon enfant (des prières et des chants, et une barrière humaine), dans un type d'action que ne renieraient pas de nombreuses organisations de gauche ou d'extrême gauche spécialistes elles aussi de ce type de blocage ou de contestations, sur d'autres sujets.

« *Pourquoi Mme Hausswolff ne tente-t-elle pas sa chance dans une mosquée salafiste ? Elle y serait sans nul doute fort bien reçue* » a twitté Clément Weill-Reynal, s'interrogeant lui aussi sur les motivations à faire jouer ce type d'artiste dans une église catholique.

Les amateurs de musique satanique saluent régulièrement les créations d'Anna von Hausswolff, par exemple [ici](#) :

« *Ugly and Vengeful* », ainsi dénommé, est une synthèse de l'album lui-même en forme de messe païenne, [Gérer mes cookies](#)

célèbre le mariage de la spiritualité et des instincts primaires, et où passent tour à tour le spectre de Lisa Gerrard et celui de Michael Gira. On part d'un dark ambient contemplatif, pour ne pas dire liturgique, pour basculer progressivement dans un sabbat horrifique où la sauvagerie le dispute avec la folie ».

On peut [encore lire](#) : « Nous aurions dû fuir cette jeune fille exposée sur un fond rouge sang qui semble possédée, mais l'humain étant ce qu'il est, nous avons évidemment goûté ces arpeges tourmentés et avons inexorablement sombré dans la démence [...].une fois que nous serons habitués aux ténèbres nous ne pourrons alors que vénérer les harmonies sataniques de la grande prêtresse Anna von Hausswolff »

Ces éléments ne sont évidemment pas rappelés par la presse mainstream, très prompte à brocarder les « extrémistes catholiques » et les « intégristes » qui sont allés contre la décision de l'évêque Mgr Percerou, alors que ce type de concert n'a pas sa place dans une église, quelle qu'elle soit.

D'ailleurs le document romain de 1987 qui encadre l'expression artistique dans les églises est très clair : « *Il n'est pas légitime de programmer dans une église l'exécution d'une musique qui n'est pas d'inspiration religieuse et qui a été composée pour être exécutée dans des contextes profanes précis, qu'elle soit classique ou contemporaine, d'un haut niveau ou populaire : cela ne respecterait ni le caractère sacré de l'église ni l'œuvre musicale elle-même, qui serait exécutée dans un contexte qui ne lui est pas naturel.* ». Il est complété, en France, par un texte du conseil permanent de l'épiscopat français du 13 décembre 1988 qui renvoie à la loi de 1905. Cette dernière indique qu'une église doit conserver sa vocation culturelle, sous peine d'être désacralisée.

Si Mgr Percerou, l'abbé Hubert Vallet et l'abbé Sébastien de Groulard, vicaire général (depuis 2019 quand même) avaient pris la peine de [lire le cadre légal](#), ils se seraient épargnés toute cette polémique qui a pour principale conséquence locale de fragiliser le lien de confiance qui est censé les lier à leurs fidèles.

Quoi qu'il en soit, la mobilisation a porté ses fruits, et le concert n'a pas eu lieu.

Crédit photo : Flickr (cc)<https://www.flickr.com/photos/deepskyobject/29002129408>
[cc] [Breizh-info.com](#), 2021, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine
